

SITUATION ANNUELLE DE FCPR STEG ARRETEE AU 31/12/2016
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE
2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes du Fonds Commun de Placement à Risque «**Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**», qui nous a été confiée par le quarante septième conseil d'administration de la Société «**SAGES CAPITAL S.A** » du 24 Juin 2016, nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport Général sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.

I- Rapport sur les états financiers :

1- Nous avons procédé à l'examen du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes annexes aux états financiers du Fonds «**Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**», couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, tels qu'établis par la Direction Générale du gestionnaire du dit fonds.

Responsabilité de la direction générale du gestionnaire du fonds dans l'établissement des états financiers :

2- La direction générale de la société «**SAGES CAPITAL S.A** », en sa qualité de gestionnaire du fonds «**Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**» est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes:

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

6- A notre avis, les états financiers du fonds d'Essaimage «**Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**», annexés au présent rapport, et qui présentent un total bilan de 277.541 DT, un résultat déficitaire de <23.481 DT> et une valeur liquidative de 531,785 DT, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et la situation des variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

7- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes :

- Contrairement aux dispositions de l'article 10 du code des organismes de placement collectif, le fonds d'Essaimage «**Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**» qui est une copropriété de valeurs mobilières, ne comprend qu'un souscripteur unique ;
- Les participations libérées sur le Fonds «**Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**» accusent au 31 décembre 2010 (date limite des affectations), un solde de 101.500 DT soit 20,30% du montant nominal du fonds. Ces affectations ne sont pas conformes à la législation relative aux sociétés d'investissement à capital risque et aux fonds communs de placement à risque et extension de leur champ d'intervention.

II- Rapport sur les vérifications et informations spécifiques :

Nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- En application des dispositions de l'article 20 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et de la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice établi par le Gestionnaire du Fonds. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Tunis, le 10 Juillet 2017
Khaled DRIRA

Audit Accounting & Assistance
A4 / 10 Immeuble Cléopatra
Centre Urbain Nord
BP 88938 L
Tél: 71 822 169 - Fax: 71 822 169

BILANS AU 31 DECEMBRE 2016 & 2015
(*exprimés en Dinar Tunisien*)

	Note	<u>Au 31/12/2016</u>	<u>Au 31/12/2015</u>
<i>ACTIFS</i>			
AC 1 - Portefeuille titres		159 996	185 598
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		227 500	227 500
Dépréciation des actions, valeurs assimilées et droits rattachés		-136 397	-108 397
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés nets de dépréciation	5-1-1	91 103	119 103
b - Obligations et valeurs assimilées	5-1-2	68 893	66 495
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		117 545	102 943
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités	5-1-3	117 545	102 943
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	39 710
TOTAL ACTIF		277 541	328 251
<i>PASSIF</i>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	5-1-4	8 368	8 887
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-1-5	3 280	1 990
TOTAL PASSIF		11 648	10 877
<i>ACTIF NET</i>			
CP 1 - Capital	5-1-6	363 603	391 603
a- Capital		500 000	500 000
b- Résultats non distribuables		-136 397	-108 397
CP 2 - Résultats Reportés		-97 711	-74 230
a - Résultats Reportés des exercices antérieurs		-74 230	-66 916
b - Résultats Reportés de l'exercice		-23 481	-7 314
ACTIF NET		265 892	317 373
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		277 541	328 251

ETATS DE RESULTAT POUR LES EXERCICES CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016 & 2015
(exprimés en Dinar Tunisien)

	Note	<u>Exercice 2016</u>	<u>Exercice 2015</u>
<i>PR 1 - Revenus du portefeuille titres</i>		7 801	25 088
a- Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2-1	7 801	7 378
c - Autres Revenus	5-2-2	0	17 710
<i>PR 2 - Revenus des placements monétaires</i>		110	80
<i>Total des revenus des placements</i>		7 911	25 168
<i>CH 1 - Charges de gestion des placements</i>	5-2-3	28 998	30 074
<i>Revenu net des placements</i>		-21 087	-4 906
PR 3 - Autres produits		0	0
CH 2 - Autres charges	5-2-4	2 395	2 408
<i>Résultat d'exploitation</i>		-23 481	-7 314
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
<i>Sommes distribuables de l'exercice</i>		-23 481	-7 314
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		0	0
<i>Résultat net de l'exercice</i>		-23 481	-7 314

**ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LES EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 & 2015**

	2016	2015
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	-23 481	-6 666
a - Résultat d'exploitation	-23 481	-7 314
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0	648
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	0
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	0	0
a- Souscriptions		
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats		
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	-23 481	-6 666
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début d'exercice	317 373	324 039
b - en fin d'exercice	265 892	317 373
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS (ou de parts)		
a - en début d'exercice	500	500
b - en fin d'exercice	500	500
VALEUR LIQUIDATIVE	531,785	634,747
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-16,22%	-2,06%